

L'APPONTAGE

L'appontage **doit être maîtrisé** afin d'éviter la détérioration du bateau et en particulier de la pointe avant. Les ordres de manœuvres sont donnés par le barreur ou un des rameurs si le bateau n'a pas de barreur.

Un appontage se fait toujours **à contre courant** sauf en cas de vent fort contraire au sens du courant. Pour notre club, fort vent du Sud.

NB : l'appontage s'apparente à un créneau de voiture pour stationner en marche arrière.

- L'approche, au ponton, doit être **lente**.
Pour cela, la moitié de l'équipage peut ramer en ½ coulisse ou en bras-corps « sans rien dans l'eau ».
- Le barreur oriente le **bateau à 45° par rapport au ponton** en visant un point à 2 mètres du coin du ponton aval et non le coin du ponton.
- A quelques mètres du ponton, les rameurs mettent les **pelles au bordage** et laissent glisser le bateau sans le déséquilibrer.
- Quand la pointe avant se trouve à moins d'1 mètre environ du ponton, le barreur **inverse le gouvernail**, et demande au chef de nage **d'engager à bâbord**. La pointe arrière se rapproche du ponton ; le bateau se retrouve parallèle au ponton, sans que la coque ne le touche.

Lors de l'accostage, les portants ne **doivent pas buter** contre le ponton, mais passer au dessus de celui-ci.

Le barreur doit aussi tenir compte des conditions météorologiques : vent, courant et présence d'autres bateaux pour accoster.

Le barreur descend le premier et assure la sécurité des rameurs lors du débarquement.

Remonter le bateau vers l'extrémité amont pour faciliter l'accostage des autres bateaux.